



Municipalité de Grand-Métis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a, à sa séance ordinaire tenue le 5 octobre 2020, adopté le règlement 2020-0231 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet pour le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 8 octobre 2020

Chantal Tremblay,
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 11h00 heure et 13h00 heure le 8^{ème} jour d'octobre 2020.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 8^{ème} JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2020.

Directrice générale secrétaire-trésorière